

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR MATERIAUX DE CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 7B EN FACE DE
LA PHARMACIE STAR 9, Lot 179, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR MATERIAUX DE
CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION,
- ACHAT ET VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D' OCCASION,
- QUINCAILLERIE GENERALE,
- CONSTRUCTION,
- VENTE DE MAISONS,
- COMMERCE GENERAL,
- BTP,
- ACHAT ET VENTE DE TERRAIN,
- ACHAT ET VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES,
- IMPORT – EXPORT,
- TRANSPORT ET LOGISTIQUE,
- SOUS TRAITANCE,
- VENTE DE PIECES DETACHEES,
- GENIE CIVIL,
- TRANSFERT D'ARGENT,
- COMMUNICATION ET MARKETING DIGITAL,

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 7B EN FACE DE LA PHARMACIE STAR 9, Lot 179, Ilot 10

Dirigeant(s) M DAO OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13698 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80104/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

